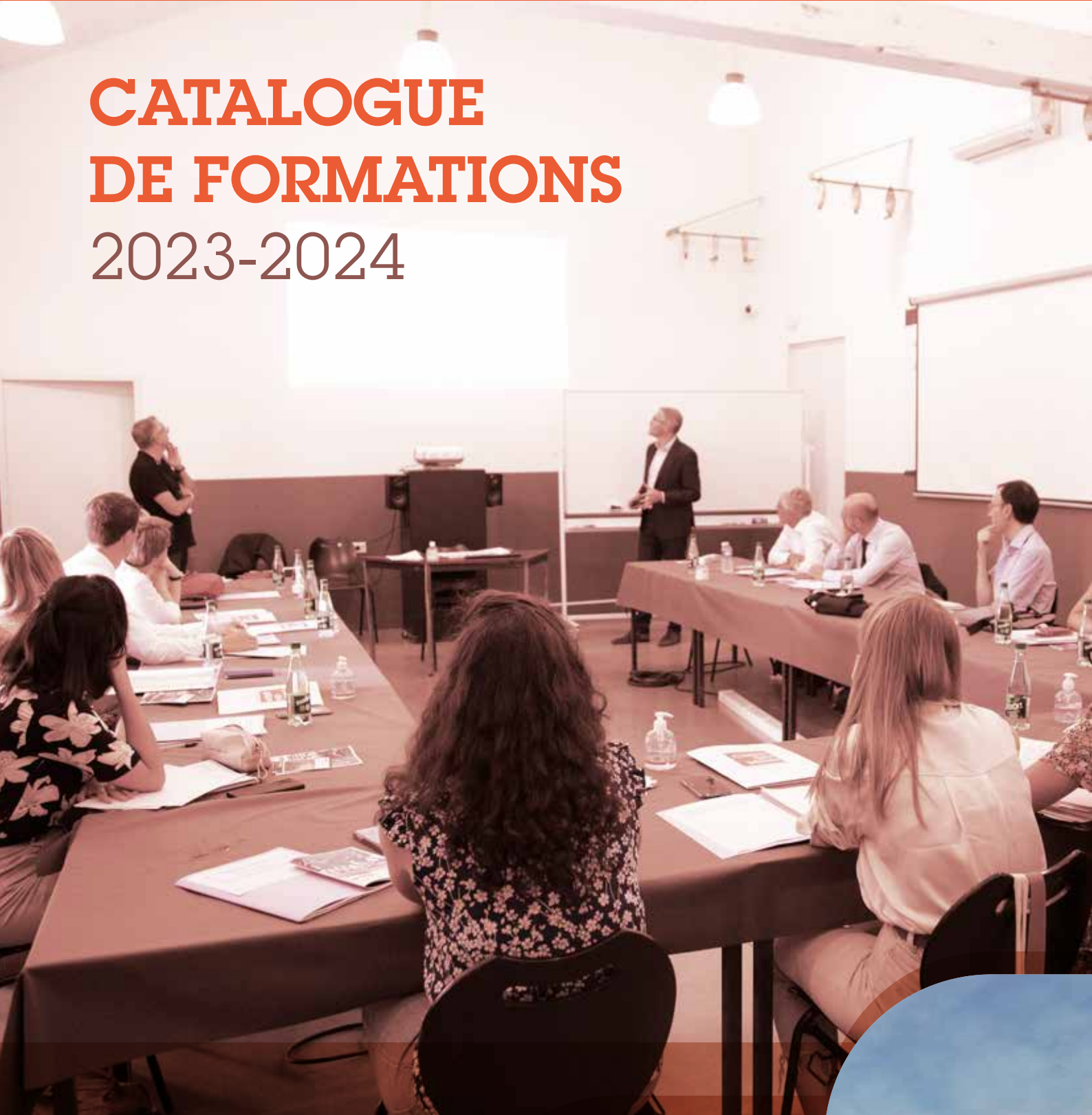


CATALOGUE DE FORMATIONS 2023-2024



SOMMAIRE

PRÉAMBULE

LE MONDE EST DANGEREUX À VIVRE, NON PAS TANT À CAUSE DE CEUX QUI FONT LE MAL, MAIS À CAUSE DE CEUX QUI REGARDENT ET LAISSENT FAIRE.

ALBERT EINSTEIN

Préambule..... p. 3

Nos engagements pédagogiques..... p. 4

Intervenant.e.s..... p. 5

01 Sensibilisation à la lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations p. 6

02 Sensibilisation à la lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations..... p. 8

03 Formation de référent à la lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations..... p. 10

04 Formation civique et citoyenne à destination des volontaires en service civique p. 12

05 Faire vivre les valeurs et principes de la république..... p. 14

06 Formation à la prévention des extrémismes..... p. 16

07 Éthique et responsabilité en position d'autorité..... p. 18

08 Module sensibilisation étudiant..... p. 20

Demandes spécifiques de formation..... p. 22

Grille tarifaire p. 22

Accéder au Site-Mémorial du Camp des Milles..... p. 23

Présentation du Site-Mémorial du Camp des Milles p. 24

Seul grand camp français d'internement et de déportation (1939-1942) encore intact, le camp des Milles est aujourd'hui un musée d'Histoire et des Sciences de l'Homme innovant. En effet, pour la première fois dans le monde sur un lieu de mémoire, sont livrées au visiteur des clés de compréhension des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels qui ont conduit et qui peuvent encore conduire au pire ainsi que ceux qui permettent d'y résister.

En s'appuyant sur l'histoire du camp et sur celle des grands génocides du XXe siècle, la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation a élaboré un socle scientifique et pédagogique spécifique sur lequel ont été développées des formations pour adultes adaptées aux milieux professionnels, dans les services publics, les collectivités territoriales, les milieux associatifs, dans les entreprises y compris celles de l'Économie Sociale et Solidaire etc., sous l'autorité d'un conseil scientifique pluridisciplinaire et international et en coopération avec plusieurs partenaires comme Aix-Marseille-Université, la DILCRAH, le Défenseur des Droits.

Depuis 2013, un réseau scientifique international créé par la Fondation du Camp des Milles et Aix-Marseille Université a été reconnu comme Chaire UNESCO, intitulée « Éducation à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires ». Cette chaire est un dispositif majeur de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Notre pédagogie permet de comprendre les engrenages dangereux que peuvent nourrir les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations, et les moyens d'y résister. Celle-ci s'articule ainsi autour de trois grands thèmes :

- Prévention et lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations
- Éthique, responsabilité et exercice de l'autorité
- Démocratie, valeurs et principes de la République.

Les formations sont ouvertes à un large public : cadres et agents de la fonction publique (CNFPT, Conseils départementaux, Municipalités, Préfectures, etc.), magistrats, policiers, acteurs de l'éducation formelle et informelle (Aix-Marseille Université, INSPE, Sciences Po, IEP d'Aix, etc.), grands réseaux associatifs (Comité Olympique et Sportif, Mouvement associatif, Centres sociaux, etc.) mais également les dirigeant.e.s d'entreprises.

Les principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation sont :



Benjamin BITANE

RESPONSABLE
DU PÔLE FORMATION

formation@campdesmilles.org
07 48 13 01 98

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Nous croyons que l'histoire du camp des Milles, son site et les travaux du Conseil scientifique de la Fondation sont des outils pédagogiques pertinents et percutants. Ils permettent par cette histoire et ce lieu singulier de se replonger dans le passé pour nourrir notre compréhension du présent et de l'avenir. Mais surtout, nous avons comme ambition de susciter auprès de nos publics un esprit de vigilance et d'engagement. En faveur de la lutte contre les racismes, l'antisémitisme et les extrémismes et la préservation de la démocratie.

Pour cela, dans le déroulement des sessions, outre la visite commentée du Site-mémorial, est proposée une pédagogie active qui prend des formes diverses tel que : des travaux de groupe, études de cas ou de présentation d'expériences, notamment dans le domaine comportemental.



Les formations sont disponibles en mode d'apprentissage mixte qui combine enseignement en présentiel et à distance.



La Fondation du Camp des Milles est certifiée et référencée dans le Datadock, plateforme de référencement des organismes de formation

NOTRE PROCÉDURE QUALITÉ POUR LES FORMATIONS



Vous ou une personne de votre équipe est en situation de handicap? Signalez-le nous afin que nous puissions étudier ensemble la faisabilité de son projet de formation.

INTERVENANT.E.S



BENJAMIN BITANE
Responsable du pôle formation –
Fondation du Camp des Milles –
Mémoire et Éducation



NOLWENN LECUYER
Chargée de Mission Chaire
UNESCO et Relations avec l'Université - Fondation
du Camp des Milles - Mémoire et Éducation
Enseignante-chercheuse - Aix-Marseille Université



LIONEL BOULAT
Responsable des Partenariats
Publics Prioritaires - Fondation du
Camp des Milles - Mémoire
et Éducation



ALAIN CHOURAQUI
Président – Fondation du Camp des Milles
– Mémoire et Éducation
Directeur de recherche émérite - CNRS



NICOLAS SADOUL
Directeur – Fondation du Camp
des Milles – Mémoire et Éducation



ODILE BOYER
Directrice adjointe – Fondation
du Camp des Milles – Mémoire et
Éducation

FORMATION

01

Sensibilisation à la lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations

OBJECTIFS DE FORMATION

En s'appuyant sur l'histoire du Camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- Prendre connaissance de l'histoire du Camp des Milles avant, pendant et après la Seconde Guerre Mondiale ;
- Imaginer les conditions d'internement et de déportation des internés du Camp des Milles au travers de la dimension mémorielle ;
- Identifier les 3 paramètres conduisant à la production de discriminations, notamment celles racistes ou antisémites ;
- Identifier les mécanismes individuels et collectifs de conformisme pouvant aboutir à la production de discriminations, notamment ceux racistes ou antisémites ;
- Appréhender différents moyens de résistances en tant que citoyen face à des situations de racisme, d'antisémitisme et de discriminations.



CONTENU DE FORMATION

Visite commentée du Site-mémorial du Camp des Milles

- La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
- Visite des lieux d'internement et de déportation ;
- Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

Des représentations mentales aux discriminations

- Compréhension des dynamiques psycho-sociales individuelles conduisant aux discriminations et de celles permettant d'y résister ;
- Compréhension des notions de catégorisation, stéréotype, préjugé, discrimination.



UNE JOURNÉE
6 heures
de formation

PUBLICS VISÉS

La formation est ouverte à tout.e.s les salarié.e.s, les agents des trois fonctions publiques et du secteur privé, des organismes de l'éducation informelle ainsi qu'aux bénévoles des associations

HORAIRES

De 9h à 17h

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Visite commentée du Site-Mémorial du Camp des Milles, apports théoriques et juridiques, méthodes de formation actives

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Évaluation de satisfaction & formative



FORMATION

Sensibilisation à la lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations

OBJECTIFS DE FORMATION

En s'appuyant sur l'histoire du Camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- Prendre connaissance de l'histoire du Camp des Milles avant, pendant et après la Seconde Guerre Mondiale et insister sur des éléments relatifs aux actes des agents de « l'Etat régalien » ;
- Imaginer les conditions d'internement et de déportation des internés du Camp des Milles au travers de la dimension mémorielle ;
- Identifier les 3 paramètres conduisant à la production de discriminations, notamment celles racistes ou antisémites ;
- Identifier les mécanismes individuels et collectifs de conformisme pouvant aboutir à la production de discriminations, notamment ceux racistes ou antisémites ;
- Appréhender différents moyens de résistances en tant que citoyen et agent d'État face à des situations de racisme, d'antisémitisme et de discriminations.

PUBLICS VISÉS

La formation est ouverte aux forces de l'ordre

HORAIRES

De 9h à 17h

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Visite commentée du Site-Mémorial du Camp des Milles, apports théoriques et juridiques, méthodes de formation actives

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Évaluation de satisfaction & formative

SPÉCIAL FORCES DE L'ORDRE

CONTENU DE FORMATION

Visite commentée du Site-mémorial du Camp des Milles

- La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
- Visite des lieux d'internement et de déportation ;
- Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes en tant que citoyen et forces de l'ordre

Des représentations mentales aux discriminations

- Compréhension des dynamiques psycho-sociales individuelles conduisant aux discriminations et de celles permettant d'y résister - quelques cas liés aux missions des forces de l'ordre ;
- Compréhension des notions de catégorisation, stéréotype, préjugé, discrimination.



UNE JOURNÉE
6 heures
de formation



FORMATION

Formation de référent à la lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations

OBJECTIFS DE FORMATION

En s'appuyant sur l'histoire du Camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- Prendre connaissance de l'histoire du Camp des Milles avant, pendant et après la Seconde Guerre Mondiale et insister sur des éléments relatifs aux actes des agents de « l'Etat régalien » ;
- Imaginer les conditions d'internement et de déportation des internés du Camp des Milles au travers de la dimension mémorielle ;
- Identifier les 3 paramètres conduisant à la production de discriminations, notamment celles racistes ou antisémites ;
- Identifier les mécanismes individuels et collectifs de conformisme pouvant aboutir à la production de discriminations, notamment ceux racistes ou antisémites ;
- Appréhender différents moyens de résistances en tant que citoyen face à des situations de racisme, d'antisémitisme et de discriminations ;
- S'inscrire dans une démarche de projet de lutte contre les extrémismes, les discriminations, le racisme et l'antisémitisme, conforme aux attendus du dispositif de labellisation citoyenne.

PUBLICS VISÉS

La formation est ouverte à tout.e.s les salarié.e.s, les agents des trois fonctions publiques et du secteur privé, des organismes de l'éducation informelle ainsi qu'aux bénévoles des associations

HORAIRES

De 9h à 17h

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Visite commentée du Site-Mémorial du Camp des Milles, apports théoriques et juridiques, méthodes de formation actives

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Évaluation de satisfaction & formative

VALIDATION

Certificat d'habilitation référent label citoyen

CONTENU DE FORMATION

Visite commentée du Site-mémorial du Camp des Milles

- La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
- Visite des lieux d'internement et de déportation ;
- Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

Des représentations mentales aux discriminations

- Compréhension des dynamiques psycho-sociales individuelles conduisant aux discriminations et de celles permettant d'y résister ;
- Compréhension des notions de catégorisation, stéréotype, préjugé, discrimination.

Module juridique : les discriminations

- Les discriminations : rappel du cadre juridique ;
- Illustrations des différentes formes de discrimination, à partir de situations dont le Défenseur des Droits est saisi ;
- Quels actes discriminants en milieu professionnel ?
- Mise en situation autour des inégalités sociales et des discriminations.

Racismes et antisémitisme en France aujourd'hui : éléments de diagnostic relatifs au racisme en France et présentation de projets

- Présentation du dispositif national de labellisation ;
- Présentation de projets dans le cadre du dispositif de labellisation citoyenne.



DEUX JOURS
12 heures
de formation



EN PARTENARIAT AVEC :



FORMATION

Formation civique et citoyenne à destination des volontaires en service civique

OBJECTIFS DE FORMATION

En s'appuyant sur l'histoire du Camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- Prendre connaissance de l'histoire du Camp des Milles avant, pendant et après la Seconde Guerre Mondiale ;
- Imaginer les conditions d'internement et de déportation des internés du Camp des Milles au travers de la dimension mémorielle ;
- Identifier les 3 paramètres conduisant à la production de discriminations, notamment celles racistes ou antisémites ;
- Identifier les mécanismes individuels et collectifs de conformisme pouvant aboutir à la production de discriminations, notamment ceux racistes ou antisémites ;
- Appréhender différents moyens de résistances en tant que citoyen face à des situations de racisme, d'antisémitisme et de discriminations.
- Identifier les discriminations prohibées par la loi.

PUBLICS VISÉS

La formation est ouverte à tout.e.s les volontaires en service civique.

HORAIRES

De 9h à 17h

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Visite commentée du Site-Mémorial du Camp des Milles, apports théoriques et juridiques, méthodes de formation actives

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Évaluation de satisfaction & formative

CONTENU DE FORMATION

Visite commentée du Site-mémorial du Camp des Milles

- La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
- Visite des lieux d'internement et de déportation ;
- Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

Des représentations mentales aux discriminations

- Compréhension des dynamiques psycho-sociales individuelles conduisant aux discriminations et de celles permettant d'y résister ;
- Compréhension des notions de catégorisation, stéréotype, préjugé, discrimination.

Identifier les discriminations

- Témoins, auteurs, victimes : définition collective de la notion de discrimination à travers les différents types de discriminations connues ;
- Définition du cadre légal. Qu'est-ce qu'une discrimination ? Quels sont les 25 critères légaux de discrimination.



DEUX JOURS

12 heures de formation (dont la 2^e journée fait par la Fédération ADL PACA)



FORMATION

05

Faire vivre les valeurs et les principes de la République

OBJECTIFS DE FORMATION

En s'appuyant sur l'histoire du Camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- Prendre connaissance de l'histoire du Camp des Milles avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale et insister sur des éléments relatifs aux actes des agents de « l'État régalien » ;
- Imaginer les conditions d'internement et de déportation des internés du Camp des Milles au travers de la dimension mémorielle ;
- Appréhender les mécanismes et les différents moyens de résistances en tant que citoyen et agent d'État face à des situations de racisme, d'antisémitisme et de discriminations ;
- Analyser en quoi le régime de Vichy est l'archétype des antivaleurs de la République et la laïcité ;
- 'approprier les éléments historiques, législatifs et quelques cas d'applications de la loi 1905.



PUBLICS VISÉS

La formation est ouverte à tout.e.s les salarié.e.s, les agents des trois fonctions publiques et du secteur privé, des organismes de l'éducation informelle ainsi qu'aux bénévoles des associations.

HORAIRES

De 9h à 17h

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Visite commentée du Site-Mémorial du Camp des Milles, apports théoriques et juridiques, méthodes de formation actives.

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Évaluation de satisfaction & formative

CONTENU DE FORMATION

Visite commentée du Site-mémorial du Camp des Milles

- La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
- Visite des lieux d'internement et de déportation ;
- Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

Vichy et la loi sur la laïcité de 1905

- Le régime de Vichy comme archétype des antivaleurs de la République et la laïcité ;
- Appropriation des éléments historiques inhérent à la loi de 1905 ;
- Les éléments législatifs et quelques cas d'applications de la loi.



UNE JOURNÉE
6 heures
de formation



FORMATION

06

Formation à la prévention des extrémismes

OBJECTIFS DE FORMATION

En s'appuyant sur l'histoire du Camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- Prendre connaissance de l'histoire du Camp des Milles avant, pendant et après la Seconde Guerre Mondiale ;
- Imaginer les conditions d'internement et de déportation des internés du Camp des Milles au travers de la dimension mémorielle ;
- Acquérir des clés de compréhension des tensions sociétales (discriminations, racismes, peur et rejet de l'autre) ainsi que les phénomènes de crispations identitaires qui agitent la société française contemporaine ;
- Acquérir des clés d'analyse et compréhension des processus d'extrémisations (idéologiques, politiques et religieux).



CONTENU DE FORMATION

Visite commentée du Site-mémorial du Camp des Milles

- La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
- Visite des lieux d'internement et de déportation ;
- Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

Extrémisations : clarification conceptuelle et Analyse des processus et mécanismes

- Clarification des principales notions et de concepts-clés ;
- Analyse interactive des dynamiques et des mécanismes susceptibles de conduire à des formes d'engagements violents (idéologiques, politiques et religieux).



UNE JOURNÉE
6 heures
de formation

PUBLICS VISÉS

Cadres et agents de la Fonction publique, référents prévention radicalisation.

HORAIRES

De 9h à 17h

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Visite commentée du Site-Mémorial du Camp des Milles, apports théoriques et juridiques, méthodes de formation actives

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Évaluation de satisfaction & formative



FORMATION

07

Éthique et responsabilité en position d'autorité

OBJECTIFS DE FORMATION

En s'appuyant sur l'histoire du Camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- Prendre connaissance de l'histoire du Camp des Milles avant, pendant et après la Seconde Guerre Mondiale ;
- Imaginer les conditions d'internement et de déportation des internés du Camp des Milles au travers de la dimension mémorielle ;
- Identifier les grands changements qui ont traversés la notion d'autorité tant dans son exercice que dans ces différentes formes d'expression (de l'autorité de fonction à l'autorité de sens) ;
- Appréhender les principaux modes de régulation des comportements, de la morale à l'éthique en passant par le Droit, qui structurent les agissements collectifs et individuels, ainsi que leurs principales caractéristiques ;
- Identifier les principaux enjeux contemporains qui sont liés aux notions de responsabilité, d'autorité et d'éthique ;
- S'approprier et mobiliser une méthodologie d'aide à la prise de décisions responsables de type éthique ;
- Élaborer, sur la base de la méthodologie acquise, une argumentation rigoureuse afin d'étayer le bienfondé éthique des décisions prises

PUBLICS VISÉS

La formation est ouverte aux cadres de la Fonction publique et ceux des secteurs privés et associatifs.

HORAIRES

De 9h à 17h

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Visite commentée du Site-Mémorial du Camp des Milles, apports théoriques et juridiques, méthodes de formation actives

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Évaluation de satisfaction & formative

CONTENU DE FORMATION

Visite commentée du Site-mémorial du Camp des Milles

- La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
- Visite des lieux d'internement et de déportation ;
- Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

La notion de responsabilité et autorité

- La notion de responsabilité et ses trois grandes formes : fonctionnelle, juridique et éthique ;
- La régulation des comportements : de l'autorité de fonction à l'autorité de sens.

Outils d'analyse et étude de cas pour un management éthique

- Grille d'analyse et d'aide à la prise de décision responsable ;
- Études de cas.



DEUX JOURNÉES
12 heures
de formation



FORMATION

08

Module de sensibilisation étudiant

OBJECTIFS DE FORMATION

En s'appuyant sur l'histoire du Camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- Prendre connaissance de l'histoire du Camp des Milles avant, pendant et après la Seconde Guerre Mondiale ;
- Imaginer les conditions d'internement et de déportation des internés du Camp des Milles au travers de la dimension mémorielle ;
- Identifier les 3 paramètres conduisant à la production de discriminations, notamment celles racistes ou antisémites ;
- Identifier les mécanismes individuels et collectifs de conformisme pouvant aboutir à la production de discriminations, notamment ceux racistes ou antisémites ;
- Prendre connaissance des différents critères de discriminations dans la loi française ;
- Réagir en tant que responsable associatif face à des situations de racisme, d'antisémitisme et de discrimination.

PUBLICS VISÉS

La formation est ouverte à tous les responsables associatifs (membres des bureaux, responsables de pôles nouvellement élus) d'associations étudiantes.

HORAIRES

De 9h à 17h

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Visite commentée du Site-Mémorial du Camp des Milles, apports théoriques et juridiques, méthodes de formation actives

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Évaluation de satisfaction & formative

CONTENU DE FORMATION

La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Education – et le Site-Mémorial

- La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
- Visite des lieux d'internement et de déportation ;
- Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

La notion de responsabilité et autorité

- La notion de responsabilité et ses trois grandes formes : fonctionnelle, juridique et éthique ;
- La régulation des comportements : de l'autorité de fonction à l'autorité de sens.

Outils d'analyse et étude de cas pour un management éthique

- Grille d'analyse et d'aide à la prise de décision responsable ;
- Études de cas.



**UNE JOURNÉE
2 HEURES**
en distanciel

OU 4 HEURES
en présentiel



DEMANDES SPÉCIFIQUES DE FORMATION

Si votre organisme souhaite aborder, en formation, des thématiques traitées par les équipes du Site-mémorial du Camp des Milles.

Il est possible d'organiser des sessions spécifiques et de co-construire les formations pour adapter au mieux notre offre à vos besoins et votre terrain.

ACCÉDER AU SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES

Les formations se déroulent sur le Site-mémorial du Camp des Milles

GRILLE TARIFAIRE

	COÛT FORFAITAIRE TTC
Formation sur une journée pour un groupe de maximum 20 personnes	1200€ + frais de déplacement au réel si hors les murs
Formation sur deux jours pour un groupe de maximum 20 personnes	2400€ + frais de déplacement au réel si hors les murs
Formation sur une demi-journée pour un groupe de maximum 20 personnes	600€ + frais de déplacement au réel si hors les murs
Formation en inscription individuelle « référent label citoyen »	80€ + frais de déplacement au réel si hors les murs



POUR TOUTE AUTRE DEMANDE TARIFAIRE, NOUS CONTACTER.

Restauration : le Site-mémorial du Camp des Milles ne dispose pas de cafétéria. Pour les repas de groupe sur place, merci de nous contacter.

Fondation du Camp des Milles
– Mémoire et Éducation –

40, chemin de la Badesse
13290 Les Milles
Tél. : 04 42 39 17 11
Fax : 04 42 24 34 68

PRÉSENTATION

« Chacun peut réagir, chacun peut résister, chacun à sa manière »

PRÉSENTATION DU SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES

L'ambition du Site-mémorial est de rappeler l'histoire et les destins tragiques de ceux qui sont passés par le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'État dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'État et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le Volet historique présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.
- Le Volet mémoriel permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles »

baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le Volet réflexif présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».



August Landmesser, Hambourg, 1936

PRÉSENTATION

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XX^e siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'exposition nationale de Serge Klarsfeld sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge d'un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « Salle des peintures » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le Chemin des Déportés, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au Wagon du Souvenir situé à l'endroit même du départ pour la déportation.





Pour toute demande de renseignement ou de devis :

Benjamin BITANE

RESPONSABLE DU PÔLE FORMATION
DE LA FONDATION DU CAMP DES MILLES
- MÉMOIRE ET ÉDUCATION

formation@campdesmilles.org

07 48 13 01 98



COMPRENDRE POUR AGIR

MUSÉE D'HISTOIRE
ET DES SCIENCES
DE L'HOMME

Fondation reconnue d'utilité publique

Site-mémorial du Camp des Milles
40, chemin de la Badesse 13290
Aix-en-Provence (Les Milles)



campdesmilles.org

LES PARTENAIRES DE NOS FORMATIONS



Chaire

